



Photo : Kolektif Jistis Min

Ressources minières en Haïti

Chance ou malédiction ?

Eloïse Tuerlinckx - Janvier 2026

Haïti recèle dans ses sols un important potentiel minier et énergétique : or, argent, nickel, cuivre, pétrole...¹. Selon certaines estimations – réalisées par des firmes intéressées par leur exploitation - ces ressources pourraient valoir jusqu'à 20 milliards de dollars sur les marchés internationaux²³. Ces minerais sont présents principalement dans le nord de l'île, région qui constitue également le grenier agricole du pays, rendant la question minière d'autant plus sensible.

L'histoire montre que ces richesses sont souvent une malédiction plus qu'une chance pour les pays du Sud global : les populations locales en retirent peu d'avantages économiques et en subissent les nombreuses conséquences négatives.

En Haïti, la société civile se mobilise face aux appétits extractivistes des grandes entreprises et de l'État.

Deux projets emblématiques ont marqué l'histoire minière récente du pays. Il s'agit d'une exploitation de cuivre en région de Terre-Neuve, par l'entreprise canadienne Sedren, arrêtée en 1971, et une exploitation de bauxite en région de Miragoâne, abandonnée en 1982.

Depuis le début des années 2000, les gouvernements successifs ont tenté à plusieurs reprises de relancer des activités minières. Suite au tremblement de terre de 2010, un « Plan stratégique de développement d'Haïti » est rédigé, qui vise à faire d'Haïti une économie émergente d'ici à 2030. Le potentiel minier d'Haïti y est inscrit comme possible « apport[s] significatif[s] au développement économique national »⁴.



Mobilisation citoyenne

Le gouvernement du Président Michel Martelly, au pouvoir entre 2011 et 2016, a élaboré une stratégie en trois volets :

- 1 – miser sur les investissements d'entreprises étrangères pour l'exploitation des ressources,
- 2 – réformer le cadre légal d'exploitation,
- 3 – évaluer le potentiel minier et établir un cadastre minier⁵.

Plusieurs études géologiques ont été réalisées et des permis d'exploitation ont été attribués à des firmes étrangères (canadiennes et américaines principalement). À ce stade, ces permis n'ont mené qu'à des activités de prospection : **aucune exploitation minière à grande échelle n'a démarré.**

¹ [Bureau des Mines et de l'Energie](#)

² [Haïti : le mirage de l'exploitation minière](#)

³ Ces chiffres ne font pas l'objet d'un consensus

⁴ [hai145914.pdf](#)

⁵ [Haïti : le mirage de l'exploitation minière](#)

Plusieurs facteurs expliquent cela : **la situation politique et sécuritaire du pays**, mais aussi et surtout, **la forte mobilisation de la société civile haïtienne**. Cette dernière reproche notamment au gouvernement haïtien de vouloir ouvrir à tout prix les sous-sols aux investissements étrangers sans consultation préalable des populations concernées et au détriment de la protection de l'environnement et des droits humains⁶.

La société civile mobilisée

3

Haïti est connue pour être une terre de résistance, la question de l'extractivisme n'y fait pas exception. Pour l'ensemble des raisons développées ci-dessus, une large frange de la société civile s'organise et s'oppose au développement de l'activité minière sur l'île. Le Collectif Justice minière en Haïti ou Kolektif Jistis Min an Ayiti (KJM) regroupe une série d'associations haïtiennes (dont plusieurs associations partenaires d'Entraide & Fraternité comme la PAPDA et Tèt kole ti peyizan. Il vise notamment à informer les communautés sur leurs droits et sur les impacts de l'exploitation minière⁷.



Extractivisme : quand la nature est une marchandise

L'extractivisme peut être défini comme « l'exploitation massive et destructrice de la nature »⁸, qu'il s'agisse de minerais, mais aussi d'eau, de forêts, de terres agricoles, etc.

La notion d'extractivisme met en lumière la dépendance de notre système capitaliste à l'exploitation toujours croissante de ressources naturelles : « La consommation mondiale des ressources naturelles a été multipliée par huit au cours du 20^e siècle (alors que la population n'a fait 'que' quadrupler) ; celle des métaux a doublé en vingt-cinq ans ; plus des deux tiers de l'or extrait depuis sa découverte (il y a 6 000 ans) l'ont été au cours du dernier demi-siècle. Les nouveaux usages s'ajoutant aux anciens (et non pas les remplaçant, comme le voudrait faire croire l'idée d'une 'transition'), on extrait non seulement de plus en plus, mais aussi de plus en plus de ressources différentes »⁹.

Les ressources naturelles, dans notre système, sont donc toujours perçues comme un moyen, comme des matières exploitables, des marchandises et non comme des fins en soi, ayant plus qu'une valeur économique. L'extractivisme repose sur une logique de profit à court terme, une forte dépendance aux marchés mondiaux, et des impacts sociaux et environnementaux immenses.

⁶ [cph. l industrie minie re en hai ti. enjeux et re alite s. final de c 2015.pdf](#)

⁷ [cph. l industrie minie re en hai ti. enjeux et re alite s. final de c 2015.pdf](#)

⁸ A. Bednik, « Extractivisme », dans G. D'Alisa, F. Demaria et G. Kallis (dir.), *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère*

⁹ [La grande frontière | Cairn.info](#)

Partout où ils ont lieu, les projets extractivistes rencontrent des résistances, des populations locales qui s'organisent et s'opposent à l'appropriation de ressources qui pour elles représentent la vie, « des choses qui ne se vendent pas »¹⁰.

➔ Les conséquences de l'extraction minière

Selon la Banque mondiale, Haïti est le pays le plus pauvre d'Amérique latine et des Caraïbes, et fait partie des pays les plus pauvres du monde¹¹. L'extraction minière est parfois présentée comme une solution économique, un moyen d'enrichir facilement un pays qui souhaite se « développer », et « refonder son économie »¹². Cependant, **les bénéfices financiers de l'extraction intensive de ressources sont souvent très inégalement répartis** - concentrés dans les mains de quelques-uns - **et totalement contrebalancés par les nombreux effets négatifs, parfois irréversibles.**

4



- Conséquences économiques

L'exploitation des ressources sous-terraines en Haïti pourrait-elle rapporter de l'argent au pays, et lui permettre d'investir dans ses infrastructures publiques ? L'expérience internationale tend à montrer que non, comme le souligne le concept de « malédiction des ressources ». **Les pays pauvres qui disposent de ressources dans leurs sous-sols ne bénéficient pas de la richesse qui y est liée mais subissent plutôt sa contrepartie** : pauvreté, exploitation, corruption, violence, dégâts environnementaux, ...¹³ Selon ce concept, posséder des ressources naturelles riches n'est jamais un avantage pour la population du pays concerné, au contraire.

Pourquoi ?

- Le modèle économique extractiviste est basé sur **l'exportation des minerais bruts**, sans transformation locale ni création de valeur ajoutée, ce qui génère **peu de bénéfices pour la population.**
- **Les emplois créés par l'activité sont précaires**, sous-payés et temporaires. Ils entraînent également d'importants risques pour la santé.
- **Les postes** davantage **qualifiés sont réservés à des expatriés** envoyés par la firme d'exploitation.

Des infrastructures sont parfois construites par les industries minières et peuvent être vues comme un avantage pour la population. Cependant, elles sont toujours pensées au service des mines et du transport des matières, elles ne sont pas directement destinées à la population. Une fois l'activité minière terminée, ces infrastructures sont abandonnées et cessent d'être entretenues.

¹⁰ A. Bednik, « Extractivisme », dans G. D'Alisa, F. Demaria et G. Kallis (dir.), *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère*

¹¹ [Haïti Présentation](#)

¹² [hai145914.pdf](#)

¹³ [La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes | Cairn.info](#)

Que retenir des expériences minières en Haïti ? Les cas Reynolds et Sedren

L'entreprise américaine **Reynolds Haitian Mines Inc.** obtient en 1944 un permis d'exploitation de bauxite, minéral dans lequel on trouve de l'aluminium. Pendant plus de 40 ans, l'entreprise exploite les sols de la commune de Miragoâne, ce qui lui permet d'acheminer plus de 14 millions de tonnes de bauxite vers le Texas. Pour rendre cela possible, **des milliers de familles haïtiennes sont expropriées et les cultures plantées sur les terrains, principalement des caféiers, sont arrachées.** Le gouvernement haïtien augmente au fil des ans les redevances qu'il tire de l'exploitation Reynolds – bien que celles-ci restent très faibles. Dans les années 70, une tonne de bauxite rapporte 1,29 US dollar à Haïti, tandis que le reste de la richesse part directement vers les États-Unis. Quand l'entreprise se retire, après 40 ans d'exploitation, **le bilan est clair :**

- **d'énormes bénéfices financiers pour l'entreprise américaine**, avec 14 millions de tonnes de bauxite récoltées,
- 13 kilomètres de routes construites sur l'île,
- **l'abandon du matériel** technique sur place,
- **des terres abimées et inexploitable**s
- sur la durée de l'exploitation, **seulement 300 Haïtiens embauchés** et rémunérés au salaire minimum¹⁴.

La seconde expérience récente d'exploitation minière en Haïti fut celle de la **Société d'Exploitation et de Développement Économique et Naturel, SEDREN**, une entreprise canadienne intéressée par le cuivre haïtien. Elle a été active sur l'île entre 1960 et 1972. Selon le Collectif Justice Mine, l'exploitation de Sedren a engendré 83 millions de dollars de bénéfices pour la compagnie, et **3 millions pour l'État haïtien, ce qui est loin d'être suffisant pour réparer les dégâts environnementaux et traiter les déchets toxiques** générés par l'activité¹⁵.

À son apogée, **l'entreprise employait entre 500 et 600 Haïtiens, payés ici aussi au salaire minimum**, puisque les postes plus qualifiés étaient réservés aux expatriés¹⁶. La chute des prix du cuivre sur les marchés internationaux entraîna la fermeture des sites, illustrant bien la grande dépendance de ces activités économiques aux fluctuations des prix des matières premières. **L'entreprise quitta l'île en 1972, en laissant aux autorités haïtiennes la tâche de gérer les installations**¹⁷.

¹⁴ [Ruée vers l'or en Haïti : le pire peut-il être évité ? - Haiti Liberte](#)

¹⁵ [Ruée vers l'or en Haïti : le pire peut-il être évité ? - Haiti Liberte](#)

¹⁶ [Historical Context — Mining Free Haiti](#)

¹⁷ [CPH. L'industrie minière en Haïti. Défis et réalité](#)



- Conséquences environnementales

L'extractivisme considère la nature uniquement pour sa valeur marchande, sans la considérer pour sa valeur culturelle ou pour ses services écosystémiques¹⁸¹⁹. Cette vision entraîne d'énormes conséquences sur l'environnement. Les dégâts qu'elle provoque commencent dès la phase de prospection et ne s'arrêtent pas lors de la fermeture des mines.

Les conséquences environnementales de l'exploitation des sous-sols sont nombreuses : **déforestation et destruction des paysages, utilisation massive d'eau, pollution de l'air, des sols, et des eaux, perte de biodiversité**,... Extraire et nettoyer un kilogramme d'or nécessite en moyenne 500 000 litre d'eau²⁰. Ce **captage massif d'eau**, combiné à la **pollution des rivières et des nappes phréatiques**, accentuerait la concurrence pour l'accès à une ressource déjà rare, alors que moins de 50 % de la population rurale haïtienne a accès à l'eau potable²¹.

Les risques de catastrophes naturelles sont également augmentés par les activités minières et leur destruction de l'environnement, dans un pays déjà considérés comme l'un des plus vulnérables aux catastrophes naturelles et au dérèglement climatique. Les sécheresses, les inondations, les ouragans y sont nombreux et ces phénomènes pourraient être renforcés, en fréquence et en intensité, par une activité minière importante.

La protection de l'environnement est inscrite dans la Constitution haïtienne de 1987 : « L'environnement étant le cadre naturel de vie de la population, les pratiques susceptibles de perturber l'équilibre écologique sont formellement interdites »²². Ce principe constitutionnel pourrait, en théorie, constituer un obstacle juridique majeur à toute activité extractiviste.

Inquiétude citoyenne

En 2018, un collectif d'organisations s'inquiétait de permis d'exploitation qui ont été accordés à des compagnies étrangères, à l'insu de la population. Elles écrivaient, dans une lettre ouverte : « Nous soulignons l'importance de cette montagne, Morne Pele - où les entreprises prévoient d'installer une mine - notamment comme protection de nos communautés contre les ouragans, les vents violents et autres menaces. [...] Alors que notre environnement est déjà le plus vulnérable de toute l'Amérique latine et que nous subissons chaque année des tremblements de terre, des ouragans et des inondations »²³. Dans cette interpellation, les associations soulignent également l'importance de cet environnement naturel pour la santé des population locales, qui dépendent largement des plantes médicinales à disposition pour se soigner.

¹⁸ [Extractivisme ou la voie de garage ? - Commission Justice & Paix - Belgique francophone](#)

¹⁹ On appelle « services écosystémiques » les services, les bénéfices essentiels que la nature procure comme l'épuration de l'air, la pollinisation, la fourniture de nourriture, d'eau, de plantes médicinales, etc.

²⁰ [La Concertation pour Haïti dénonce la menace grave d'une minière canadienne à la vie, à l'eau et à l'environnement en Haïti | Développement et Paix](#)

²¹ [Byen Konte, Mal Kalkile? Human Rights and Environmental Risks of Gold Mining in Haiti - Center for Human Rights and Global Justice](#)

²² [Titre IX de la Constitution de la République d'Haïti](#)

²³ [Open Letter from Haitian Organizations in Morne Pele \(2018\) — Mining Free Haiti](#)



- Conséquences sociales

L'extractivisme minier entraîne d'importants déplacements de populations.

Dans un pays où le nombre de déplacés internes dus à la violence des gangs se compte en millions, des activités minières entraîneraient à nouveau des déplacements massifs de populations expropriées de leur terre pour laisser place aux mines²⁴.

L'extractivisme est associé à **des violences envers les personnes qui y travaillent et envers les populations locales**. La violence n'est pas juste un risque lié au modèle de l'extractivisme, mais est bien inhérente à ce type d'activité²⁵.

7

Les leçons de l'histoire

« L'exploitation des ressources minières haïtiennes entre les XV^e et XVII^e siècles et les expériences de l'État haïtien avec la « Reynolds Haitian Mines Inc. » à Miragoâne et la société canadienne SEDREN S.A. aux Gonaïves – au cours du XX^e siècle – respectivement, ont été ponctuées de génocide, de pillages systématiques et destruction de l'environnement qui ont laissé des traumatismes qui s'incrument voire se cristallisent dans la mémoire collective, des siècles et décennies après. »²⁶

D'un point de vue plus politique également, **des liens ont été établis entre le développement de l'extractivisme dans un pays et le déclin de la démocratie** : réduction des contrôles environnementaux, criminalisation des mouvements sociaux, répression accrue, assassinats d'activistes liés aux conflits d'accès à la terre et aux ressources naturelles²⁷.

Les permis d'exploitation et les contrats miniers sont bien souvent opaques, favorisant la corruption et le détournement des richesses. La forte instabilité politique en Haïti ne permet actuellement pas que des décisions sur des activités minières soient prises de manière transparente et concertée avec la population.



- Conséquences pour l'agriculture

L'activité minière crée des conflits pour la terre. Pour de nombreuses personnes, la perte de leur terre signifie la perte de leur habitat mais également de leur moyen de subsistance, dans un pays où **la majorité de la population dépend de l'agriculture pour subvenir à ses besoins**²⁸ et où plus de quatre Haïtien-es sur dix souffrent d'une grave insécurité alimentaire²⁹.

²⁴ [Haïti Présentation](#)

²⁵ [Exploitation minière au Sud : enjeux et conflits - Centre tricontinental](#)

²⁶ [Ruée vers l'or en Haïti : le pire peut-il être évité ? - Haïti Liberté](#)

²⁷ [Extractivisme ou la voie de garage ? - Commission Justice & Paix - Belgique francophone](#)

²⁸ [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : Le pays en un coup d'oeil | FAO à Haïti | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#)

²⁹ [Champs de culture abandonnés, faim grandissante : la spirale de la violence en Haïti frappe les zones rurales | World Food Programme](#)

Le phénomène d'accaparement des terres en Haïti est déjà bien présent et ne serait que renforcé par la mise en place de projets miniers³⁰. Le Collectif Justice Mines dénonce depuis quelques années déjà la politique de l'État haïtien qui vise à chasser des paysans et paysannes de leur terre pour les céder à des entreprises transnationales. **Les exploitations destinées à une alimentation locale sont expropriées et remplacées par des entreprises transnationales, pour des projets agricoles destinés à l'exportation**³¹. Ces pressions sur les terres se verraient alors renforcées par un accaparement destiné à des activités minières. Des entreprises extractivistes ont d'ores et déjà fait des prospections et des forages sur des terres qui ne leur appartiennent pas, sans accord préalable des propriétaires ou des personnes qui cultivent ces terres³².

Au-delà de la question de l'accès à la terre, **la pollution de l'eau et des sols engendrée par l'activité minière rend les terres agricoles impropres à la culture, contamine les récoltes** et menace la sécurité alimentaire des communautés locales.

Les femmes : plus exposées

Comme toujours, tous les secteurs de la population ne sont pas égaux face aux conséquences de l'extractivisme : les femmes sont toujours les plus exposées. En Haïti, plus de 70% des agriculteurs sont des agricultrices...³³. Pourtant, l'accès à la terre ou à des crédits est toujours plus compliqué pour elles. **Leur dépendance directe à la terre comme moyen de subsistance fait qu'elles sont davantage touchées par des projets miniers** qui accaparent ou dégradent leurs ressources.³⁴

Les femmes sont souvent tenues éloignées des lieux de décisions et de gouvernance, ce qui ne leur permet pas d'être informées correctement sur des projets d'extractivisme et de faire entendre leur voix dans les débats.



Alternatives paysannes à l'extractivisme en Haïti

Dans les activités d'extractivisme, un schéma connu se répète : tandis que les pays du Nord s'enrichissent, les pays du Sud global paient les conséquences. Les promesses faites aux populations locales sont rarement tenues, tandis que quelques-uns se remplissent les poches.

Face à cela, d'autres voies sont possibles. Il faut garder en tête qu'il existe d'autres moyens pour un pays de promouvoir son propre développement : **miser sur l'agriculture durable, sur les initiatives d'économie sociale et solidaire...**

³⁰ Pour en savoir plus sur ce sujet : « Haïti : défendre la terre pour nourrir l'avenir. Etude sur les enjeux fonciers et les défis pour l'agroécologie dans la région Nord d'Haïti », Frédéric Thomas, Entraide & Fraternité, 2025

³¹ [AlterPresse | Haïti-Environnement : Le Collectif justice mines dénonce l'accaparement des terres paysannes au profit de transnationales](#)

³² [CPH. L'industrie minière en Haïti. Défis et réalité](#)

³³ [Journée mondiale de l'alimentation 2025: FAO et le gouvernement haïtien collaborent pour transformer le potentiel rural en moteur du développement économique et social](#)

³⁴ [Exploitation minière au Sud : enjeux et conflits - Centre tricontinental](#)

Si Haïti décide toutefois de s'engager dans l'exploitation de ses sous-sols, plusieurs conditions fondamentales devraient être réunies :

- **La décision** de savoir si le développement du pays doit passer par l'extraction minière **doit être prise de manière démocratique**, sur la base d'une information de la population au sujet des bénéfices potentiels mais surtout des risques encourus.
- L'autorité haïtienne doit être capable de négocier **des contrats transparents, consultables, bénéficiant à toute sa population** et doit être en mesure de faire respecter ces contrats.
- **Les droits humains et la souveraineté alimentaire des populations affectées doivent primer** sur les intérêts économiques des entreprises et des pays tiers.

La pauvreté en Haïti est due à de multiples facteurs : à la dette qui lui a été imposée par la France³⁵, à l'ingérence de puissances étrangères, à l'instabilité politique et à la faiblesse des institutions et, plus récemment, à l'insécurité et la violence causées par les gangs³⁶. Tant que cette situation politique et sécuritaire perdurera, les conditions ci-dessus ne pourront être respectées.

³⁵ Voir notre analyse à ce sujet : [Vers la « réparation de la réparation » ? - Entraide et Fraternité](#)

³⁶ [Haïti Présentation](#)